

9^{ème} SALON COLLECTIONS PASSION CESSY 01170 DIMANCHE 20 OCTOBRE 2019

Bulletin d'inscription pour professionnels, particuliers et associations

Nom : _____ Prénom : _____

Association : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Portable : _____

Mail : _____

Particulier : Titulaire de la pièce d'identité N° _____

Délivré par : _____

Professionnel Siret N° _____

Délivré Par : _____

Collections présentées : _____

Déclare sur l'honneur en tant que particulier:

1. Ne pas être commerçant 2. Ne vendre que des objets personnels et usagés (art L.310 code du commerce) 3. La non-participation à deux autres ventes au déballage au cours de l'année civile (Article R 321 – 9 du code pénal)

Réserve _____ table (s) d'une longueur de 1,80 mt au prix de 10 euros la table. Pour les membres actifs de notre club les tables sont gratuites. Le nombre de table mise à disposition pouvant varier en fonction du nombre d'exposants.

Nombres de repas _____ x 16 euros (à réserver par avance mais à régler sur place, boissons non comprises)

1. Chèque à l'ordre de l'Association des Collectionneurs Gessiens.
2. Seules les inscriptions dûment complétées et accompagnées du chèque seront prises en compte.
3. En cas de défection il ne sera consenti aucun remboursement sauf pour une raison majeure justifiée par la maladie ou un accident.
3. J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du salon ci-joint:

Fait à _____ le _____ Signature :

Inscription à renvoyer le plus tôt possible et impérativement avant le 20 septembre
à Mr Pierrick Burdairon 27 parc du Bugnon 01630 St Genis Pouilly

www.association-collectionneurs-gessiens.com

Renseignements et réservations au 04.50.42.10.37 Message au 06.30.46.26.41 ou par mail:

burdairon.pierrick@neuf.fr

Règlement intérieur du salon collection passion

- 1. Le salon organisé par l'association des collectionneurs gessiens est ouvert à des professionnels, des particuliers, des Associations de collectionneurs et aux membres A.C.G.**
- 2. L'attribution des tables se fera dans l'ordre d'arrivée des inscriptions**
- 3. les réservations ne seront effectives qu'après paiement et ne seront pas remboursées en cas de désistement (toute table non occupée à 10h00 pourra être remise à disposition et non remboursée)**
- 4. l'installation des exposants se fera le dimanche matin à partir de 7h00, votre présence est impérative jusqu'à 17h00 (heure de fermeture au public).**
- 5. le salon sera ouvert aux visiteurs de 9h00 à 17h00 l'entrée est gratuite, le parcours d'accès sera fléché et un parking gratuit est situé près de la salle.**
- 6. Des tables et des chaises seront mises à disposition des participants.**
- 7. Une buvette et un repas (à réserver) sont également prévus.**
- 8. les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire à leurs risques et périls.**
- 9. les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables, notamment en cas de perte, casse, vol ou autre dégradations éventuel survenus sur votre stand.**
- 10. le prix des tables est identique pour tous les exposants à l'exception des membres de notre club.**
- 11. Le fait de participer à cette manifestation implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité**

www.association-collectionneurs-gessiens.com

Renseignements et réservations au 04.50.42.10.37 – 06.30.46.26.41 ou par mail:

burdairon.pierrick@neuf.fr